

Rapport de Gestion 2006

Fondation de prévoyance **ASMAC** | Kollerweg 32 | Case postale 389 | CH-3000 Berne 6



Table des matières

Chiffres-clés	4
Le mot du président	6
Comptes annuels 2006	7
Annexe	10
1. Base et organisation	10
2. Membres actifs et bénéficiaires de rente	13
3. Nature de l'application du but	15
4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	16
5. Risques actuariels / Couverture des risques / Degré de couverture	17
6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	22
7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	28
8. Demandes de l'autorité de surveillance	29
9. Autres informations relatives à la situation financière	29
10. Événements postérieurs à la date du bilan	29
Appendice 1 / Liste des hôpitaux et institutions	30
Appendice 2 / Rapport de l'organe de contrôle	39

Chiffres-clés

Structure de l'institution de prévoyance

Fondation/Siège	1983/Berne
Structure juridique	Fondation
Couverture risque	autonome
Prévoyance vieillesse	Primauté des cotisations
Prévoyance risque	Primauté des prestations

Données actuarielles	2006	2005
Dossiers d'assurés actifs	14 672	14 123
Dossiers de rentiers	362	333
Nombre de comptes de libre passage	2 930	2 716
Rémunération du capital épargne vieillesse	2,50%	2,50%
	MCHF 2006	MCHF 2005
Avoirs-épargne	969.3	920.2
Capital de couverture pour bénéficiaires de rente	95.8	83.2
Provisions techniques	12.6	11.7

Données caractéristiques importantes	2006	2005
Degré de couverture*	115,3%	110,4%
Charges administratives moyennes par dossier d'assuré en franc suisse	135.95	147.15

* taux d'intérêt CFA/PRASA 4%

Comptes annuels

Bilan

Actif	MCHF 2006	MCHF 2005
Placements de la fortune	1 245.1	1 118.2
Compte de régulation actif	4.7	4.3
Total de l'actif	1 249.8	1 122.5

Passif	MCHF 2006	MCHF 2005
Dettes	1.6	1.2
Compte de régulation passif	0.4	0.3
Provisions non techniques	5.1	0.0
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 077.7	1 015.0
Réserve de fluctuation de valeurs	165.0	106.0
Capital de la fondation, fonds libres / Découverts	0.0	0.0
Total du passif	1 249.8	1 122.5

Compte d'exploitation

	MCHF 2006	MCHF 2005
Activité d'assurance		
Apport des cotisations et prestations d'entrée	200.6	191.8
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-155.0	-143.0
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contribution	-62.7	-42.8
Produit des prestations d'assurance et des charges d'assurance	-0.7	-0.7
Résultat net de l'activité d'assurance	-17.8	5.4
Résultat net des placements	83.8	108.2
Dissolution/Constitution de provisions non techniques	-5.1	0.0
Autres produits	0.7	0.3
Autres frais	-0.1	0.0
Frais d'administration	-2.4	-2.5
Excédent des produits/charges avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	59.1	111.3
Dissolution/Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-59.0	-106.0
Excédent des produits	0.1	5.3

Le mot du président

Le champ des contraintes liées à la prévoyance professionnelle a peu à peu diminué avec le rétablissement des marchés de la finance. Sur la scène politique, la revendication d'une nouvelle baisse du taux de conversion pour le calcul de la rente vieillesse fait l'objet de discussions.

Dans l'univers des caisses de pension, les compagnies d'assurances, les fondations communes ou collectives essaient d'obtenir des parts de marché par l'intermédiaire de soi-disant courtiers en assurance indépendants, malgré le manque de transparence. La comparaison entre les prestataires de la prévoyance professionnelle n'est pas facile et exige un haut niveau de compétence professionnelle et d'intégrité. Il faut prendre en considération les nombreux paramètres, mesurer leur importance et finalement les comparer. Peu de courtiers en assurance ont l'expérience et la compétence qui leur permettent d'être à la hauteur de cette tâche. Les commissions des intermédiaires sont d'autant plus attrayantes qu'elles sont basées sur des primes astronomiques et sur les capitaux de couverture. Bien entendu, c'est à ce niveau déjà que surgit le premier conflit d'intérêt: sans changement, pas de commission. La collectivité assurée doit après le changement assumer ces commissions d'intermédiaires de manière directe ou indirecte. Pour pouvoir faire une telle comparaison, les conseillers de fondation concernés, en particulier les représentants des employés, sont dans l'obligation d'être extrêmement exigeants tant vis-à-vis des courtiers qu'au niveau de la transparence.

L'année passée, l'augmentation du cours qui était permanente depuis 2003, s'est maintenue sur les marchés d'actions internationaux. La tendance générale à la hausse a cependant été interrompue de façon notoire par des corrections de cours en mai et en juin 2006. Après cette courte phase, le marché des actions s'est à nouveau rapidement consolidé sans se laisser impressionner par les incertitudes au Moyen Orient et en Corée du Nord. La croissance des intérêts à long terme, attendue depuis longtemps par les différents marchés obligataires, a fait son entrée en 2006; de ce fait le cours des emprunts a subi une certaine pression.

Au cours de cet exercice, notre stratégie de placement, basée sur la capacité à évaluer les risques, a permis d'atteindre une performance de 8,24 pour cent et de battre ainsi l'indice de référence comparable de 3,02 pour cent. Grâce à ce résultat réjouissant dû aux placements de la fortune, il a été possible de reconstituer complètement les réserves de fluctuation de valeurs encore manquantes, à adapter parfaitement les provisions techniques et pour la première fois à accumuler une réserve pour fluctuation de revenus de 5,1 millions de francs suisses pour réhausser l'intérêt et compenser le renchérissement de l'année 2008. Pour l'année en cours, nous appliquons à nouveau l'intérêt minimal de 2,5 pour cent fixé par le Conseil fédéral.

Le nombre des nouvelles demandes de rente s'est stabilisé à un niveau bas. Néanmoins, la vérification des demandes de prestations et des révisions des rentes est de plus en plus complexe et prend de plus en plus de temps. Il nous importe beaucoup de répondre rapidement et généreusement aux demandes de rente justifiées et de permettre à notre médecin de confiance de vérifier rapidement et en détail celles qui sont douteuses pour éventuellement les refuser avant la décision proprement dite de l'AI. Cette façon de procéder amène plus de contentieux, ce que nous acceptons en toute conscience puisque notre jugement juridique préalable en est la cause.

Je remercie les collègues du Conseil de fondation pour leur collaboration efficace et compétente. Je souhaite également exprimer mes vifs remerciements aux collaboratrices et collaborateurs du service administratif pour leur engagement sans faille à relever les défis quotidiens de manière consciencieuse et approfondie.

J'exprime également mes remerciements aux assurés pour la confiance qu'ils nous ont accordée et à tous les responsables de la direction hospitalière et des institutions pour leur bonne et constructive collaboration.

Berne, le 20 juin 2007

Dr med. Heinz Mumenthaler | Président

Comptes annuels 2006

Bilan au 31 décembre

Actif	CHF 2006	CHF 2005
Placements de la fortune		
Liquidités, placements sur le marché monétaire	199 669 958	233 532 153
Débiteurs (employeurs)	14 163 046	13 292 605
Créances	4 255 159	2 859 676
Titres	895 706 675	734 475 096
Hypothèques	25 590 000	27 952 000
Private Equity	13 351 961	10 998 601
Immeubles et immobilisations corporelles	92 393 186	95 048 972
Total des placements de la fortune	1 245 129 985	1 118 159 103
Compte de régularisation actif	4 694 720	4 328 476
Total de l'actif	1 249 824 705	1 122 487 579
Passif		
Dettes		
Autres dettes	1 606 879	1 121 510
Total des dettes	1 606 879	1 121 510
Compte de régularisation passif	361 151	324 159
Provisions non techniques	5 100 000	0
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		
Capital de prévoyance des assurés actifs	969 313 238	920 152 971
Capital de prévoyance des retraité(e)s	95 823 853	83 154 418
Provisions techniques	12 554 000	11 695 000
Total des capitaux de prévoyance et des provisions techniques	1 077 691 091	1 015 002 389
Réserve de fluctuation de valeurs	165 000 000	106 039 522
Capital de la fondation, fonds libres / Découvert		
Situation en début de période	0	-5 301 951
Excédent des produits/Excédent des charges	65 586	5 301 951
Situation en fin de période	65 586	0
Total du passif	1 249 824 705	1 122 487 579

Compte d'exploitation au 31 décembre

	CHF 2006	CHF 2005
Activité d'assurance		
Cotisations, apports ordinaires et autres		
Cotisations des salarié(e)s	66 966 146	64 784 571
Contributions des employeurs	80 669 103	78 069 021
Cotisations de tiers	17 170	28 797
Primes uniques et rachats	9 305 182	9 728 334
Total des cotisations, apports ordinaires et autres	156 957 601	152 610 723
Prestations d'entrée		
Apports de libre passage	42 001 786	37 721 603
Remb. de versements anticipés pour la propriété du logement / divorce	1 643 738	1 510 448
Total des prestations d'entrée	43 645 524	39 232 051
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	200 603 125	191 842 774
Prestations réglementaires		
Rentes de vieillesse	-713 076	-529 232
Rentes de survivants	-1 946 227	-1 673 051
Rentes d'invalidité	-4 519 193	-4 426 843
Autres prestations réglementaires	-27 528	-717
Prestations en capital à la retraite	-1 338 623	-1 197 184
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-366 038	-2 319
Total des prestations réglementaires	-8 910 685	-7 829 346
Prestations extra-réglementaires	-19 211	-983
Prestations de sortie		
Prestations de libre passage en cas de sortie	-138 998 301	-127 901 213
Versements anticipés pour la propriété du logement / divorce	-7 065 232	-7 308 965
Total des prestations de sortie	-146 063 533	-135 210 178
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-154 993 429	-143 040 507
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions		
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	-27 560 540	-29 472 142
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance retraité(e)s	-13 528 435	2 108 335
Dissolution/Constitution de provisions techniques	0	4 983 000
Rémunération du capital épargne	-21 603 601	-20 393 602
Total des dissolutions/constitutions de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-62 692 576	-42 774 408
Charges d'assurance		
Cotisations au fonds de garantie	-737 971	-671 333
Total des charges d'assurance	-737 971	-671 333
Résultat net de l'activité d'assurance	-17 820 851	5 356 526

Compte d'exploitation au 31 décembre

	CHF 2006	CHF 2005
Activité de placements de la fortune		
Résultat net des placements		
Produit net des liquidités, placement sur le marché monétaire	6 309 801	18 493 584
Produit net des titres	74 421 750	84 156 866
Produit net des hypothèques	895 932	1 001 202
Produit net des Private Equity	90 825	48 813
Produit net des immeubles et immobilisations corporelles	3 411 957	5 449 995
Autres intérêts et frais	-458 456	-165 253
Frais administratifs relatifs aux placements	-886 616	-760 241
Total du résultat net des placements de la fortune	83 785 193	108 224 966
Dissolution/Constitution de provisions non techniques	-5 100 000	0
Autres produits		
Produits de prestations fournies	151 145	145 513
Produits divers	578 555	186 287
Total des autres produits	729 700	331 800
Autres frais	-125 432	-45 352
Frais d'administration	-2 442 547	-2 526 467
Excédent des produits/charges avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	59 026 064	111 341 472
Dissolution/Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-58 960 478	-106 039 522
Excédent des produits	65 586	5 301 951

1. Base et organisation

1.1 Forme juridique et but

La Fondation de prévoyance ASMAC revêt la forme juridique d'une fondation. Elle a pour but d'assurer en tant que fondation commune, la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, pour les médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique, d'autres médecins employé(e)s ainsi que pour d'autres personnes de formation universitaire pendant la période de formation complémentaire, les employé(e)s de l'ASMAC, de ses sections et organisations, contre les risques économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité. Elle peut, dans le cadre de ses activités, dépasser les dispositions prévues dans la LPP. La fondation peut assurer exceptionnellement la prévoyance professionnelle pour du personnel sans formation universitaire, employé auprès d'employeurs affiliés ou pour lequel l'employeur affilié effectue le décompte des cotisations d'assurance sociale, dans la mesure où son activité est en rapport étroit avec le domaine d'activité des médecins-assistant(e)s ou chef(fe)s de clinique ou d'autres personnes de formation universitaire. L'Affiliation des employeurs est conclue par écrit, sur la base de contrats d'adhésion.

1.2 Enregistrement LPP

La fondation est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle du canton de Berne sous le numéro BE.0467 et est soumise à l'autorité de surveillance compétente.

1.3 Acte de fondation et règlements

Acte de fondation du	6 juin 1983
révisé le	21 novembre 2000
Règlement du	1er janvier 2006
Règlement d'organisation du	15 novembre 2006
Règlement de placements du	15 novembre 2006

1.4 Organe de gestion (paritaire) / Droit à la signature

Conseil de fondation - Représentants des employés

Dr med. **Heinz Mumenthaler**, Président
Kirchstrasse 52, 3097 Liebefeld
• Signature collective à deux

Dr med. **Lorenz Büchler**
Orthopédie, Hôpital de l'Île, 3010 Berne
• Membre du Service de traitement des cas de prestations

Dr med. **Urs Eichenberger**
Clinique et policlinique d'anesthésiologie, Département DAIN, Hôpital de l'Île, 3010 Berne
• Membre du Comité chargé des investissements

Lucius Huber, docteur en droit
Case postale 336, Dufourstrasse 11, 4010 Bâle
• Président du Comité chargé des investissements
• Signature collective à deux

Dr med. **Hugo Kupferschmidt**

Centre suisse d'informations toxicologiques de Zurich, 8032 Zurich

- Membre du Service de traitement des cas de prestations
- Signature collective à deux

Dr med. **Eric Odenheimer**

MBA HSG, médecin cantonal adjoint, St. Alban-Vorstadt 12, 4001 Basel

Dr med. **Gert Printzen**

Institut de chimie clinique, Département DOLS, Hôpital de l'île, 3010 Berne

Philippe Rohner, licencié ès sciences économiques

Institut suisse d'organisation bancaire, Université de Zurich, Plattenstrasse 14, 8032 Zurich

Conseil de fondation - Représentant(e)s des employeurs

Gerold Bolinger (à partir du 1er avril 2006)

Directeur Services, Hôpital de l'île, 3010 Berne

Véronique Dutoit-Aemmer, licenciée ès sciences sociales

Responsable Ressources Humaines, Office de la Logistique Hospitalière

Mont Paisible 14, 1011 Lausanne

Rolf Huber, licencié en droit, Vice-président

Directeur de la caisse d'assurance des fonctionnaires du canton de Zurich, case postale, 8090 Zurich

- Membre du Comité chargé des investissements
- Signature collective à deux

Rolf Hochuli, docteur ès sciences économiques (jusqu'au 31 mars 2006)

Directeur Services, Hôpital de l'île, 3010 Berne

- Membre du Comité chargé des investissements

Elmar Florin Kobler, docteur ès sciences politiques (jusqu'au 31 mars 2006)

Chef du service du personnel du canton de Saint-Gall, Davidstrasse 35, 9001 Saint-Gall

Jutta Pils, licenciée en droit

Hôpital universitaire Bâle, Etat-major de direction, Hebelstrasse 32, 4031 Bâle

Primus Schlegel, licencié ès sciences HSG (à partir du 1er avril 2006)

Chef du service du personnel du canton de Saint-Gall, Davidstrasse 35, 9001 Saint-Gall

Pascal Scholl, licencié ès sciences politiques

Département des finances du canton d'Argovie, Département P + O, Tellihochhaus, 5004 Aarau

- Membre du Comité chargé des investissements

Theodor Steger, licencié ès sciences politiques

Directeur de l'hôpital cantonal Olten, 4600 Olten

- Membre du Service de traitement des cas de prestations

Christine Zimmermann

Association des hôpitaux zurichois (VZK), case postale, 8610 Uster

- Membre du Service de traitement des cas de prestations
- Signature collective à deux

Le Conseil de fondation est élu pour une période de quatre ans. La période en cours se termine en décembre 2008.

Gérance

Peter Scotton, Directeur

- Signature collective à deux

Martin Ammann, Directeur suppléant

- Signature collective à deux

1.5 Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Hewitt Associates SA

Experts en prévoyance professionnelle, Lagerstrasse 33, 8004 Zurich

BDO Visura

Aarberggasse 33, 3011 Berne

Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations du canton de Berne OASSF

Forelstrasse 1, 3072 Ostermundigen

1.6 Employeurs affiliés

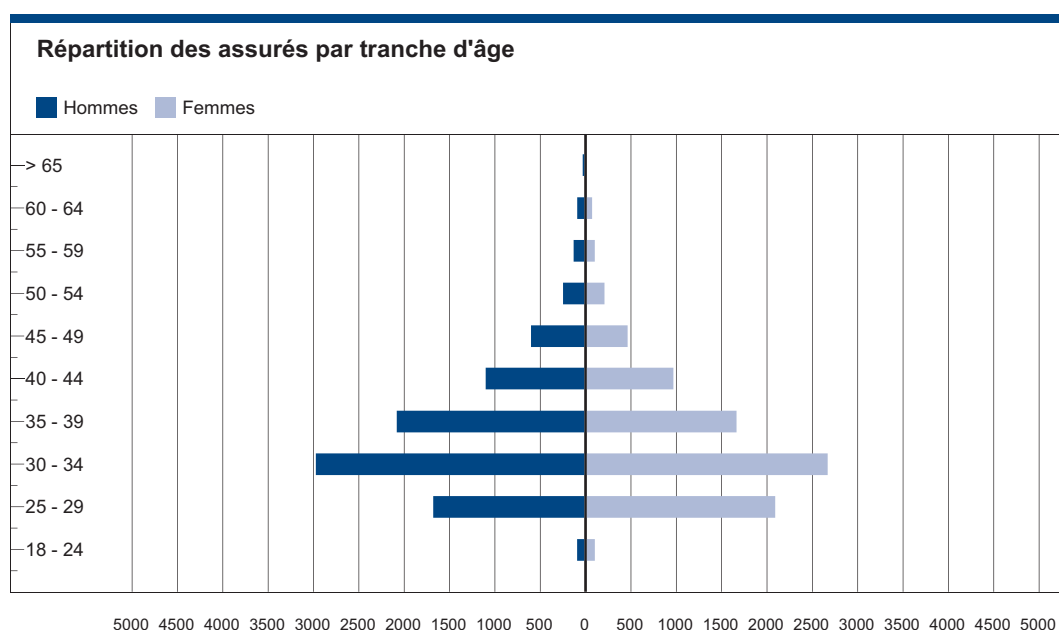
Peuvent s'affilier à la fondation:

- les cantons, communes, syndicats hospitaliers et autres employeurs de droit public, qui emploient du personnel médical;
- les hôpitaux et autres institutions de la santé publique, pour autant qu'ils emploient du personnel médical;
- l'ASMAC, ses sections et organisations;
- exceptionnellement et après accord du Conseil de fondation, les autres employeurs qui disposent de personnel non médical, pour autant que ce personnel soit de formation universitaire, pendant la période de formation complémentaire ou qu'ils assument entièrement ou partiellement leurs obligations vis-à-vis de la LPP.

Les données détaillées concernant les employeurs affiliés figurent dans l'annexe 1.

2. Membres actifs et bénéficiaires de rente

2.1 Assurés actifs	2006	2005
Argovie	718	705
Appenzell Rhodes-Extérieures	36	32
Bâle-campagne	225	243
Bâle-ville	1 219	1 165
Berne	1 798	1 673
Glaris	29	28
Grisons	219	216
Jura	9	6
Lucerne	394	395
Neuchâtel	129	137
Nidwald	25	23
Obwald	26	25
Schaffhouse	90	89
Schwyz	75	68
Soleure	261	261
Saint-Gall	743	708
Thurgovie	243	226
Uri	18	20
Vaud	1 341	1 313
Valais	23	25
Zurich	6 251	5 955
Adhésions directes (y compris l'assurance en cas d'interruption d'emploi)	698	658
Divers	102	152
Total	14 672	14 123
dont hommes	7 082	6 665
dont femmes	7 590	7 458
Comptes de libre passage	2 930	2 716

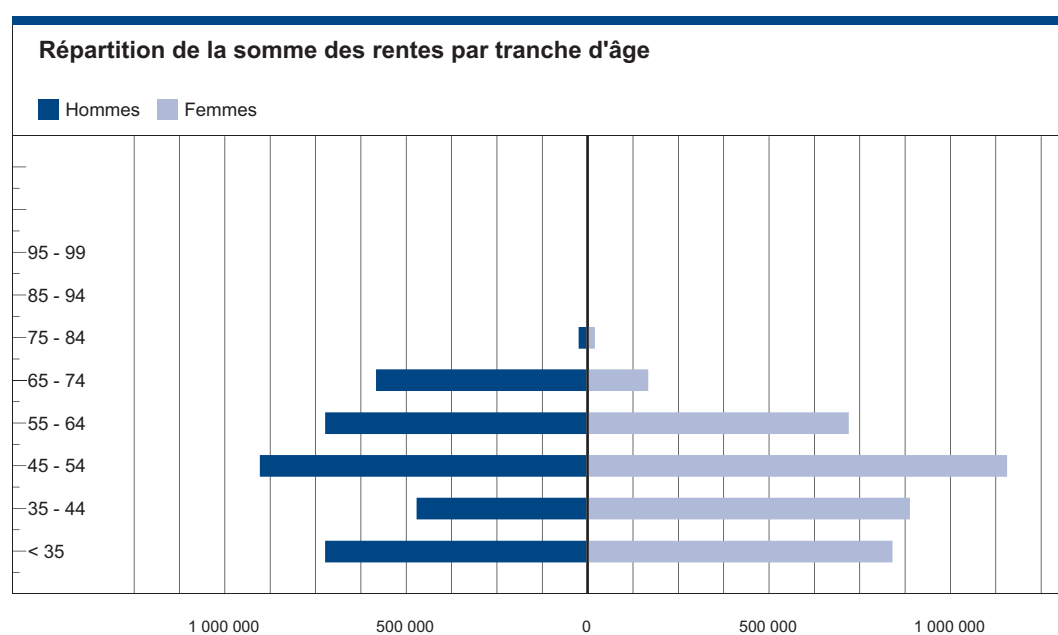
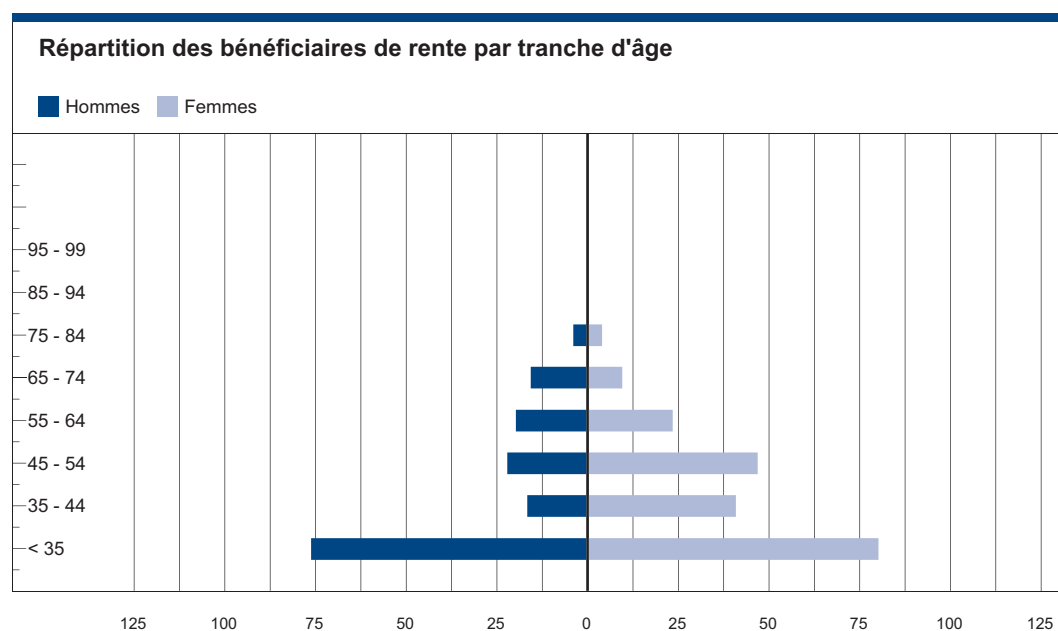


2.2 Bénéficiaires de rentes

2006

2005

Rentes de vieillesse	39	28
Rentes d'enfants de retraitées	3	0
Rentes de survivants (veufs et veuves)	49	46
Rentes d'orphelins ou demi-orphelins	71	64
Rentes d'invalidité (y compris invalides partiels)	120	119
Rentes d'enfants d'invalides	80	76
Total	362	333



3. Nature de l'application du but

3.1 Explications des contrats d'affiliation et des plans de prévoyance

Les employeurs concluent un contrat d'adhésion avec la fondation. Le contrat d'adhésion transcrit la relation juridique et désigne le plan de prévoyance à appliquer.

Les prestations vieillesse se basent sur la primauté des cotisations et sont déterminées par le règlement en vigueur à partir du 1er janvier 2006.

Les prestations pour décès et invalidité se basent sur la primauté des prestations et sont déterminées par le salaire assuré au moment de la survenance d'un cas de prévoyance.

3.2 Financement, méthodes de financement

Les cotisations annuelles servent au financement du capital épargne vieillesse (primauté des cotisations) et à la couverture des coûts pour les prestations de risque (primauté des prestations).

Le montant des cotisations versées par les employeurs et par les employé(e)s est fixé dans les plans de prévoyance. L'employeur supporte au moins 50 pour cent des charges globales.

Au cours de l'exercice, la contribution de risque annuelle s'élevait à deux pour cent du salaire annuel assuré.

Les prestations suivantes sont à la charge de la fondation sans augmentation de prime:

- les frais administratifs
- le versement au fonds de garantie selon l'article 59 de la LPP
- l'adaptation des rentes survivants et invalidité à l'évolution des prix conformément à l'article 36 LPP
- l'adaptation des rentes de vieillesse à l'évolution des prix dans le cadre des possibilités financières

L'obligation de cotiser des employeurs et des salarié(e)s commence avec le début de l'assurance et prend fin avec la retraite, le décès avant l'âge de la retraite, la dissolution ou l'interruption des rapports de travail. La libération du paiement des primes en cas d'incapacité de gain est réservée.

3.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Assurance risque en cas d'interruption de travail

L'assurance d'interruption a pour objectif d'assurer la couverture de risques des personnes âgées de moins de 50 ans qui, pendant une période de temps limitée, ne remplissent plus ou plus intégralement les conditions requises pour une adhésion à la fondation. L'affiliation à l'assurance d'interruption n'est pas possible pour les indépendants, ni pour les personnes n'ayant pas de permis d'établissement en Suisse.

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

La comptabilité, le bilan et les principes d'évaluation sont établis en fonction des dispositions du Code des obligations (CO) et de la LPP. Les comptes annuels, qui se composent du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe, donnent une image fidèle de la situation financière dans le sens de la législation sur la prévoyance professionnelle et correspondent aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 26.

4.2 Principes comptables et d'évaluation

Les principes d'évaluation ci-après ont été appliqués au 31 décembre 2006.

Créances

La comptabilisation des créances se fait aux valeurs nominales. Il est nécessaire de former un ducroire en cas de risques reconnus.

Titres

L'évaluation des titres se fait au cours ou aux valeurs du marché à la date du bilan. Les bénéfices et pertes de cours non réalisés sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Conversion des monnaies étrangères

Les produits et charges en monnaies étrangères sont convertis aux cours du jour. Les actifs et dettes en monnaies étrangères sont évalués aux cours de fin d'année. Les bénéfices et pertes sur cours qui en résultent sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont comptabilisés selon leur valeur nominale. Des rectificatifs de valeurs correspondants sont établis pour les risques apparents. Aucun rectificatif de valeurs n'est actuellement nécessaire du point de vue économique.

Private Equity

Les Private Equity sont comptabilisés aux valeurs d'acquisitions diminuées des pertes de valeurs décelables.

Immeubles

Les immeubles sont capitalisés au taux de rendement de six pour cent. Les bâtiments en cours de construction ainsi que les terrains sont comptabilisés à la hauteur des frais encourus.

Dettes

La comptabilisation des dettes se fait aux valeurs nominales.

Capitaux de prévoyance et provisions techniques

Les capitaux de prévoyance et les provisions techniques sont déterminés chaque année par des experts selon des principes reconnus et sur des bases tirées directement de bases d'accès public (EVK 2000).

Réserves de fluctuation de valeurs

La réserve de fluctuation de valeurs est constituée pour les risques de marché spécifiques servant de base aux placements afin de pouvoir garantir durablement que les promesses de prestations sont remplies. La détermination de l'objectif se fonde sur des considérations économique-financières.

Autres actifs et passifs

L'établissement du bilan des autres actifs et passifs a lieu aux valeurs nominales.

Capital lié

Les capitaux de couverture nécessaires, les provisions de prévoyance et les réserves de fluctuation de risques sont vérifiés chaque année par des experts en assurance puis confirmés par une expertise actuarielle.

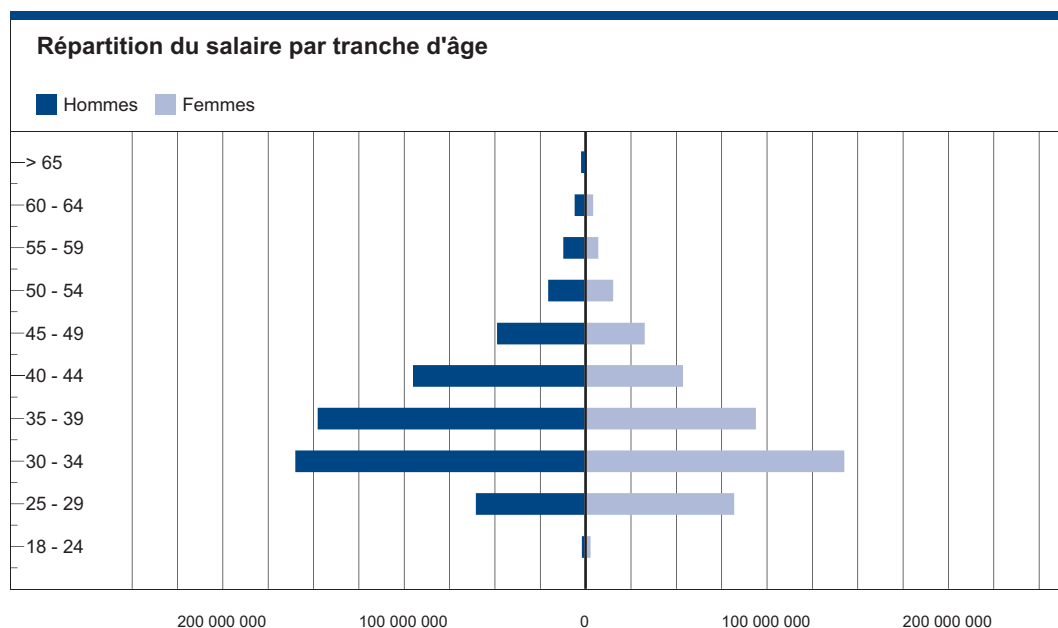
4.3 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Au 31 décembre 2006, la valeur comptable des parts de copropriété sur le Centre commercial Parkallee à Bachenbülach, sur l'ICC à Genève et sur le Hammer shop-in à Olten ont été réduites à un franc suisse.

5. Risques actuariels / Couverture des risques / Degré de couverture

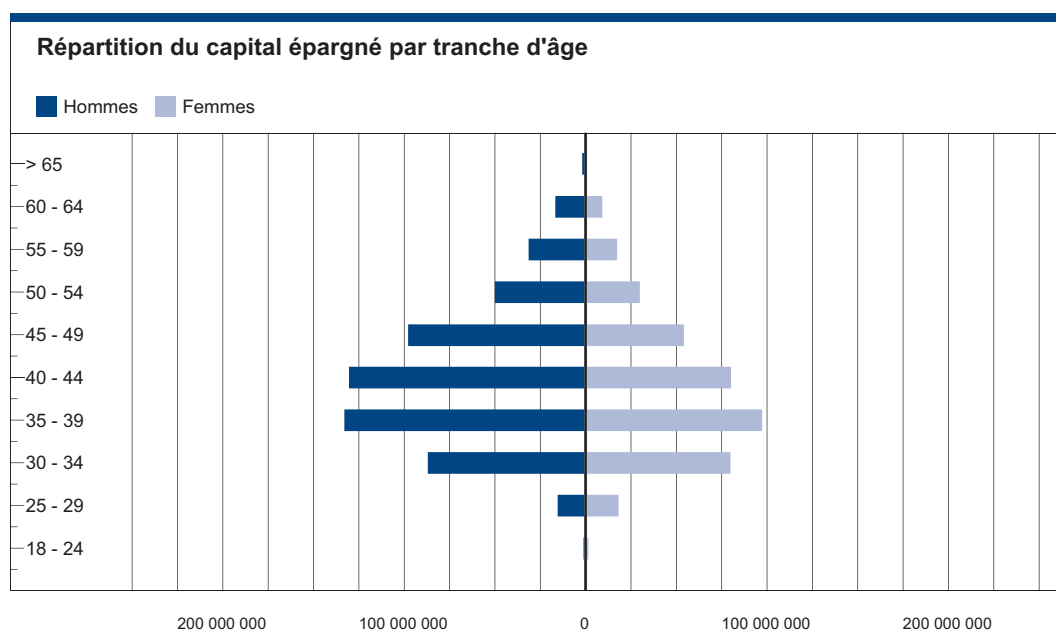
5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

La Fondation de prévoyance ASMAC est une institution de prévoyance autonome. L'expert en assurance a confirmé en 1996 que la fondation était en mesure d'assumer de manière autonome la gestion complète des risques décès et invalidité.



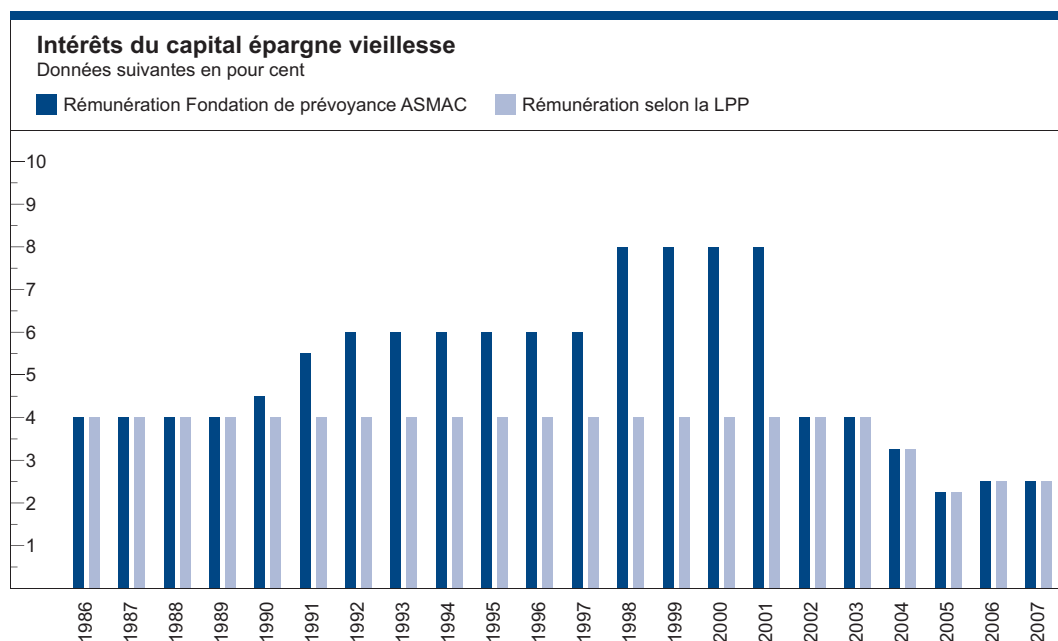
5.2 Développement et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

	2006	2005
Capitaux d'épargne au 1er janvier	920 152 971	870 287 227
Cotisations d'épargne des salarié(e)s	57 556 020	53 375 770
Cotisations d'épargne de l'employeur	69 830 793	64 963 673
Capital d'épargne pour les assurés libérés des primes	971 907	881 336
Autres cotisations et apports	12 719	24 644
Apports de libre passage	42 001 786	37 721 603
Primes uniques et rachat	9 305 182	9 728 335
Remboursement de versements anticipés pour la propriété du logement / divorce	1 643 738	1 510 448
Prestations de libre passage en cas de sortie	-138 718 529	-127 691 152
Retraits anticipés pour la propriété du logement/divorce	-7 065 232	-7 308 965
Prestations en capital au départ à la retraite	-1 338 623	-1 197 184
Capitaux pour les survivants	-89 859	-2 318
Dissolution des capitaux par suite de retraite, de décès et d'invalidité	-6 553 236	-2 534 048
Rémunération des capitaux d'épargne	21 603 601	20 393 602
Capitaux d'épargne au 31 décembre	969 313 238	920 152 971



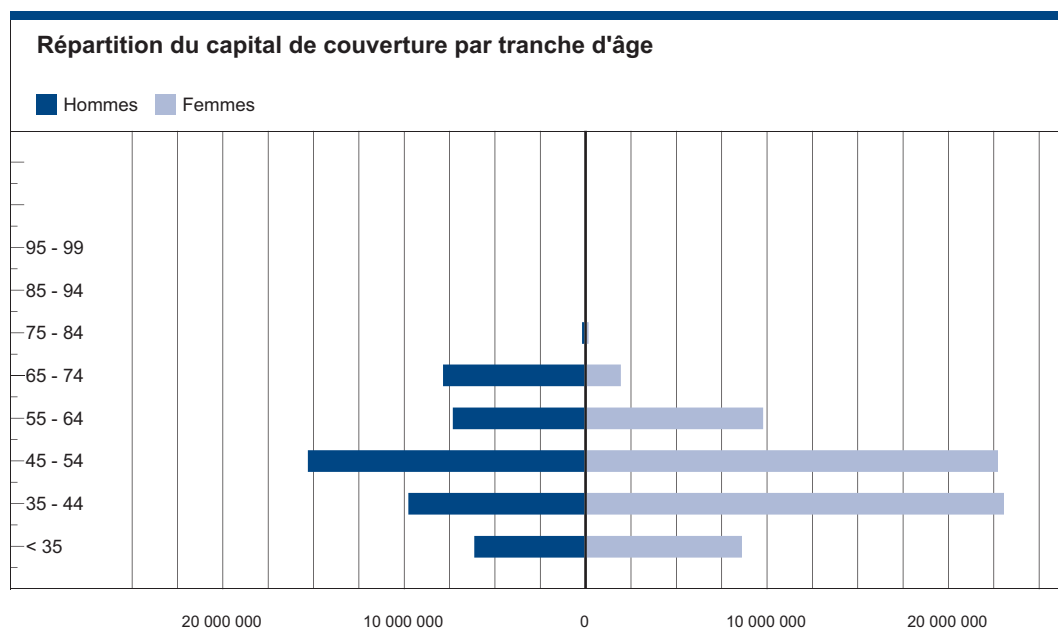
5.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

	2006	2005
Avoirs de vieillesse LPP (comptes-témoins)	386 497 406	361 708 704
Rémunérations du capital épargne vieillesse	2,50%	2,50%



5.4 Développement du capital de couverture pour les retraité(e)s

	2006	2005
Capital de couverture au 1er janvier	83 154 418	85 262 753
Rentes de vieillesse	-713 076	-529 232
Rentes de survivants	-1 946 227	-1 673 051
Rentes d'invalidité	-4 546 721	-4 427 560
Constitution suite au départ à la retraite, au décès et à l'invalidité	6 549 320	2 534 047
Augmentation (+)/dissolution (-) capital de couverture des retraité(e)s	13 326 139	1 987 461
Etat du capital de couverture au 31 décembre	95 823 853	83 154 418



5.5 Résultats de la dernière expertise actuarielle

En tant qu'experts reconnus pour la prévoyance professionnelle, Hewitt Associates SA a réalisé l'expertise actuarielle pour la Fondation de prévoyance ASMAC en date du 31 décembre 2006/1er janvier 2007 et au vu des documents mis à disposition et de l'accord de l'organe de contrôle pour les comptes annuels, elle a pu attester les points suivants:

L'expertise technique de la Fondation de prévoyance ASMAC a été effectuée selon les principes et directives pour experts en assurances de pension ainsi que les directives DTA 1 et 2 de la Chambre suisse des Actuaires-conseils. La Caisse détermine les engagements de prévoyance selon les bases techniques EVK 2000 au taux technique de quatre pour cent. Au 31 décembre 2006, la situation financière de la Caisse présente

- un excédent d'actif de 165 065 586 francs suisses avant la constitution de la réserve de fluctuation de valeurs et
- un degré de couverture selon l'article 44 OPP 2 de 115,3 pour cent (110,4 pour cent au 31 décembre 2005).

La fondation dispose d'une réserve de fluctuation de valeurs de 165 000 000 francs suisses et, selon le règlement sur les placements, a atteint son montant cible. Elle dispose de plus de fonds libres correspondant à un montant de 65 586 francs suisses.

Sur la base de l'évaluation de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2006, l'expert peut attester qu'à cette date

- en vertu de l'article 53, alinéa 2 de la LPP, la fondation offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements réglementaires;
- les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux prescriptions légales.

5.6 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Base technique		EVK 2000
Taux technique p.a.		4%
Composition des provisions techniques	2006	2005
Fluctuations de risques	9 200 000	9 200 000
Augmentation de la durée de vie des bénéficiaires de rente	3 354 000	2 495 000
Maintien du taux de conversion	0	0
Total des réserves techniques	12 554 000	11 695 000

La provision pour fluctuations de risques doit servir à couvrir les frais lors de l'évolution défavorable des dommages pour les cas d'invalidité et de décès.

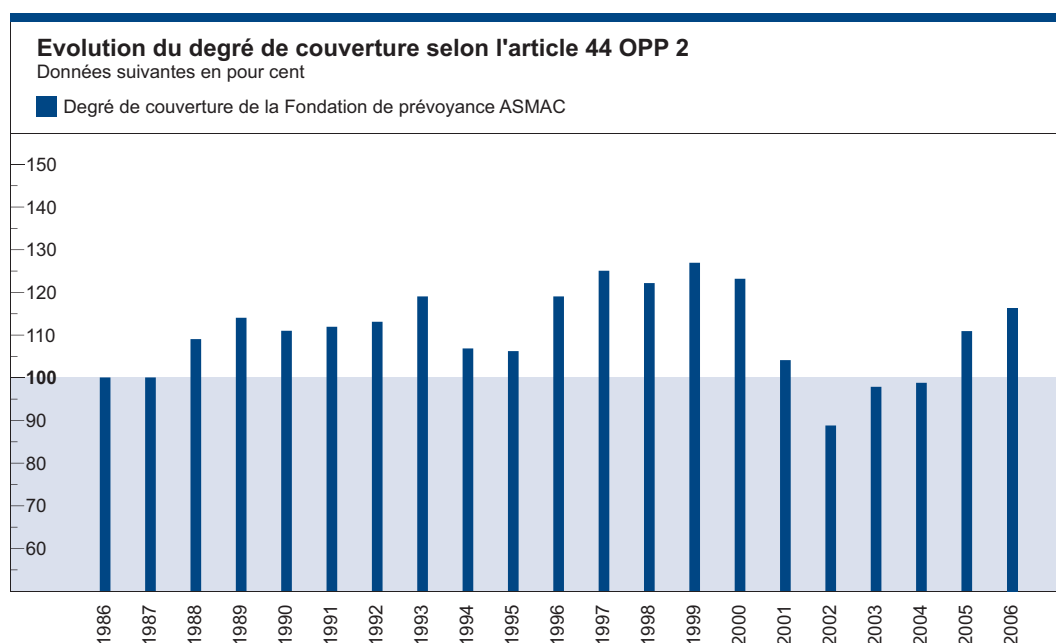
La provision pour l'augmentation de la durée de vie des bénéficiaires de rente doit servir à financer les frais de l'adaptation future des bases techniques (2010/2011). Elle correspond à trois pour cent du capital de prévoyance des bénéficiaires de rente.

La provision pour le maintien du taux de conversion doit servir à répercuter les coûts d'une baisse du taux de conversion.

5.7 Modification des bases et hypothèses techniques

Aucune modification n'a été effectuée au cours de l'exercice.

5.8 Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	2006	2005
Actif (total du bilan)	1 249 824 705	1 122 487 579
Dettes	-1 606 879	-1 121 509
Compte de régulation passif	-361 151	-324 159
Provisions non techniques	-5 100 000	0
Fortune de prévoyance nette	1 242 756 675	1 121 041 911
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 077 691 091	1 015 002 389
Degré de couverture	115,3%	110,4%



6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placements, règlement de placement

Le Conseil de fondation en tant qu'organe supérieur assume la responsabilité des placements à moyen et long termes. Dans son règlement sur les placements, il a retenu l'organisation de l'administration des biens.

Au sein des dispositions de la LPP et du règlement de la fondation, le règlement sur les placements détermine les principes, les lignes directrices, les tâches et les compétences qui sont à respecter par la Fondation de prévoyance ASMAC dans la gestion des biens de la fondation.

Le Conseil de fondation a nommé un comité chargé des placements. Les membres de ce comité sont mentionnés dans le chapitre 1.4. La gestion des biens s'effectue de manière interne.

6.2 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs	2006	2005
Situation de la réserve de fluctuation de valeurs au 1er janvier	106 039 522	0
Constitution (+) à la charge/Dissolution (-) en faveur du compte d'exploitation	58 960 478	106 039 522
Réserve de fluctuation de valeurs au 31 décembre	165 000 000	106 039 522
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs	165 000 000	149 833 320
Déficit dans la réserve	0	-43 793 798
Placements de la fortune (aux valeurs effectives)	1 245 129 985	1 118 159 103
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée		
en pour cent des placements	13,25%	9,48%
Objectif de la fluctuation de valeurs		
en pour cent des placements	13,25%	13,40%

6.3 Présentation des placements par catégories

Registre des immeubles au 31 décembre 2006

	Année de construction	Superficie du terrain en m ²	Nombre d'immeubles					Nombre total d'appartements	Locaux commerciaux/bureaux	Places de parking et de garage	Nombre total d'objets en location	Valeur comptable en milliers de CHF	Valeur d'assurance en milliers de CHF	Recette de loyers en milliers de CHF	Rendement en pour cent
			1 et 1/2 pièce	2 et 2 1/2 pièces	3 et 3 1/2 pièces	4 et 4 1/2 pièces	5 pièces et plus								
Aarberg															
Leimernweg 9/11/13	2001	1 381	3	6	6	5	3	20	22	42	5 450	4 200	327	6,00	
Leimernweg 17/19/21	2000	1 216	3	6	6	5	3	20	22	42	5 265	3 900	316	6,00	
Leimernweg 29/31/33	1999	1 180	3	4	5	7	3	19	22	41	5 390	4 302	323	6,00	
Berne															
Brunnmattstrasse 85	1962	583	1	6		4		10	2	5	1 743	2 100	126	7,11	
Kollerweg 32	1964	1 136	1		1	1		2	1	35	3 690	3 979	239	6,48	
Burgdorf															
Heimiswilstrasse 30/32/34/36	1980	4 593	4	4	5	8	19	7	43	50	93	10 280	11 242	707	6,88
Gland															
Rte Malagny 13/15	2000	3 412	2		2	18		20	30	50	7 800	5 279	484	6,20	
Ipsach															
Schürlistrasse 24	2002	Copropriété	1				1	2	3	3	6	1 500	1 317	76	5,07
Schürlistrasse 34	2001	1)	1			3	6	3	12	16	28	3 900	3 000	234	6,00
Schürlistrasse 36	2003	1)	1			2	6		8	10	18	2 900	2 625	174	6,00
Schürlistrasse 38	2002	1)	1		1	3	1	3	8	8	16	2 925	2 575	176	6,02
Schürlistrasse 40	2002	1)	1			2	6		8	8	16	2 955	3 170	177	5,99
Schürlistrasse 42	2003	1 355	1			2	6		8	10	18	2 975	2 750	178	5,98
Küngoldingen															
Hagmannstrasse 3/5	1995	1 811	2	2	4	6	2	14	18	32	3 946	3 921	268	6,79	
Lyss															
Kappelenstrasse 28	2005	1 406	1		4	8		12	16	28	4 356	2 950	261	5,99	
Kappelenstrasse 30	2005	Copropriété			1			1		1	300		18	6,00	
Soleure															
Schöngrünstrasse 45/45A	2005	2)	1		6	6	2	14	16	30	5 400	3 651	325	6,02	
Schöngrünstrasse 47/47A	2005	2)	1		6	6	2	14	16	30	5 370	3 717	323	6,01	
Villmergen															
Feldstrasse 7	2000	1 351	1		4	7	2	13	19	32	4 020	3 211	241	6,00	
Feldstrasse 11	2001	1 438	1		2	3	9	14	27	41	4 602	3 763	276	6,00	
Total			30	10	25	71	116	41	263	3 353	619	84 797	71 652	5 249	6,19

Recettes de loyer calculées sur 12 mois

1) Total 7 793 m²

2) Total 3 604 m²

Structure de dépôt stratégique (Asset Allocation)

Au cours de l'exercice, la part de devises de 35,8 pour cent a été dépassée de 5,8 pour cent. Cet excédent est apparu tous les mois dans le rapport financier, il en a été fait mention ouvertement devant la commission de placements. En raison de notre degré de couverture et de notre capacité à évaluer les risques, la commission a régulièrement sanctionné les excédents.

Catégories de placements en pour cent	Fourcette		Stratégie	Etat	
	minimum	maximum		31.12.2006	31.12.2005
Valeurs nominales					
Liquidités	0,0	25,0	6,0	16,3	21,1
Hypothèques/Prêts*	2,0	10,0	6,0	2,7	3,1
Obligations CHF	13,0	28,0	20,0	16,5	18,3
Obligations en monnaies étrangères	10,0	22,0	15,0	12,0	13,8
Total	40,0	70,0	46,0	47,4	56,3
Biens corporels					
Actions Suisse	8,0	20,0	14,0	18,8	14,8
Actions Etranger	8,0	24,0	16,0	17,7	13,8
Hedge Funds	0,0	1,0	1,0	1,0	0,0
Commodities	0,0	5,0	3,0	1,4	0,0
Private Equity	0,0	6,0	0,0	0,2	0,0
Immeubles	12,0	25,0	20,0	13,6	15,1
Total	30,0	60,0	54,0	52,6	43,7
Total valeurs nominales/ biens corporels			100,0	100,0	100,0
Part en monnaies étrangères	10,0	30,0	26,0	35,8	30,7

* y compris contributions uniques auprès de compagnies d'assurances / libres depuis le 1er avril 2000, c'est-à-dire que l'article 55e OPP2 est résilié.

Présentation des placements de la fortune par catégories

	31.12.2006 en milliers de CHF	31.12.2005 en milliers de CHF
Placements à court terme	222 783	254 013
Obligations Suisse		
• Obligations et titres similaires	186 417	101 178
• Obligations convertibles et options de placement	1 459	1 035
• Fonds de placement composé en valeurs mobilières	29 470	24 759
Obligations Monde		
• Obligations et titres similaire en CHF	0	61 851
• Obligations convertibles et options de placement en CHF	0	833
• Obligations en devises étrangères	131 050	133 466
• Placements alternatifs en devises étrangères	12 872	13 760
• Fonds composé	0	3 340
Action Suisse		
• Actions et titres similaires	224 079	162 099
• Placements alternatifs	1 205	1 116
Actions Monde		
• Actions et titres similaires	212 992	151 496
• Placements alternatifs	6 572	7 135
• Fonds composé	2 034	2 196
Commodities		
• Futures	0	0
• Actions et titres similaires	15 744	0
• Placements alternatifs	1 622	0
Immeubles (Fonds)	65 190	65 211
Autres placements	0	0
Placement de capitaux auprès d'assurances	5 000	5 000
Titres	895 706	734 475
Hypothèques à taux fixe	20 661	23 048
Hypothèque à taux variable de 1er rang	4 727	4 555
Hypothèque à taux variable de 2ème rang	202	349
Placements hypothécaires	25 590	27 952
Private Equity (Actions et prêts)	13 352	10 999
Immeubles loués	84 797	83 995
Copropriétés	0	5 494
Terrains non bâtis	0	0
Constructions en cours	7 490	5 459
Immobilisations corporelles meubles	106	101
Immeubles et immobilisations corporelles	92 393	95 049
Placements à long terme	1 027 041	868 475
Total des placements de capitaux	1 249 824	1 122 488

6.4 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Au cours de l'exercice, aucun négoce n'a été fait avec des instruments financiers dérivés.

6.5 Valeurs de marché et co-contractants des titres en securities lending

Aucun securities lending n'a été octroyé au cours de l'exercice.

6.6 Explication du résultat net des placements

6.6.1 Produit net des liquidités et des placements de dépôts à terme 2006 2005

Intérêts perçus sur avoirs en banque et à la poste	1 028 712	1 267 355
Intérêts perçus sur dépôts à terme et placement option Call (achetée)	2 122 527	436 078
Produits nets sur cours provenant de la conversion de devises	3 158 562	16 790 151
	6 309 801	18 493 584

6.6.2 Produit net des obligations 2006 2005

Intérêts perçus	9 572 791	10 659 735
Produits et pertes provenant de dérivés	0	0
Produits et pertes sur cours réalisés	-173 080	-209 460
Produits et pertes sur cours non réalisés	1 774 170	11 498 236
	11 173 881	21 948 511

6.6.3 Produit net des actions 2006 2005

Produits de dividende	5 917 940	4 347 759
Produits et pertes provenant de dérivés	0	0
Produits et pertes sur cours réalisés	-4 488 923	3 121 521
Produits et pertes sur cours non réalisés	61 818 851	54 739 075
	63 247 868	62 208 355

6.6.4 Produit net de la Private Equity 2006 2005

Distribution	0	0
Intérêts perçus	90 825	48 813
Produits et pertes sur cours non réalisés	0	0
	90 825	48 813

6.6.5 Produit net des prêts hypothécaires	2006	2005
Intérêts perçus sur prêts hypothécaires	895 932	1 001 202
Amortissement des créances sur taux hypothécaire	0	0
	895 932	1 001 202

Les prêts hypothécaires sont octroyés aux assurés de la Fondation de prévoyance ASMAC, aux membres de l'ASMAC ainsi qu'à leurs proches. Le taux d'endettement maximal s'élève à 70 pour cent de la valeur vénale de l'immeuble, soit jusqu'à 60 pour cent comme première hypothèque et dix pour cent comme deuxième hypothèque. Les taux d'intérêt sont déterminés périodiquement par la commission de placement.

6.6.6 Produit net des immeubles et des immobilisations	2006	2005
Revenus immobiliers provenant des loyers	5 408 606	4 831 186
Charges d'immeubles	-920 697	-692 897
Constitution de la correction de valeur des immeubles	-210 027	-3 959 261
Constitution de la correction de valeur des parts de copropriété	-5 493 827	0
Intérêts perçus	2 463 327	2 129 097
Produits et pertes sur cours réalisés	163 487	269 373
Produits et pertes sur cours non réalisés	2 106 979	2 973 544
Amortissement sur les immobilisations	-105 891	-101 047
	3 411 957	5 449 995

6.6.7 Performance des placements de la fortune en pour cent	2006	2005
Liquidité	4,27	3,97
Obligations Suisse	0,71	3,11
Obligations en monnaies étrangères	4,27	9,01
Actions Suisse en Blue Chips	14,82	23,26
Actions Suisse non-côtées	29,06	25,12
Actions Monde en Blue Chips	7,69	18,95
Actions Monde non-côtées	12,10	24,11
Private Equity	0,00	0,00
Commodities	-2,09	0,00
LPP 1 / CSA Mixta	7,88	14,16
LPP 2 / AAA LPP	3,07	13,48
Immofonds et participations	6,02	9,24
Immeubles	6,17	6,17
Hypothèques/Prêts	3,44	3,52
Performance de la fortune totale	8,24	12,08

Calcul de la performance

Les chiffres de performance sont calculés au moyen d'un système interne du Credit Suisse Asset Management. Les rendements mensuels sont calculés avec la méthode TWR Modified Dietz qui correspond à la convention du marché. Le rendement pondéré dans le temps se calcule à partir des différents rendements mensuels qui sont liés de façon multiplicative.

7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1 Créances	2006	2005
Comptes courants gestions des immeubles	746 877	842 334
Divers débiteurs	218 901	197 989
Impôt anticipé	3 289 381	1 819 353
	4 255 159	2 859 676

7.2 Compte de régulation des actifs	2006	2005
Actifs transitoires	72 647	107 356
Intérêts courants pro rata temporis	4 622 073	4 221 120
	4 694 720	4 328 476

7.3 Passif du bilan	2006	2005
Créditeurs	454 542	223 944
Comptes courants fonds de garantie	700 000	655 000
Entrées en fonction et sorties en suspens	452 337	242 566
	1 606 879	1 121 510

7.4 Compte de régularisation passif	2006	2005
Passif transitoire	333 972	283 435
Réserves pour prestations non réglementaires	27 179	40 724
	361 151	324 159

7.5 Provisions non techniques	2006	2005
Réserves pour fluctuation de revenus	5 100 000	0
	5 100 000	0

7.6 Autres produits	2006	2005
Revenus immobiliers mandats de propriétaire par étage	29 775	25 452
Revenus immobiliers mandats d'administration des immeubles locatifs	52 310	120 061
Revenus immobiliers conciergerie	69 060	0
Honoraires d'avocats recouvrés	2 500	0
Commission d'achat d'impôt à la source	30 454	27 132
Frais relatifs aux demandes d'hypothèques	300	0
Autres produits	265 302	34 691
Dissolution de la correction de valeur sur immeubles	279 999	108 600
	729 700	315 936

7.7 Charges administratives	2006	2005
Coût salarial	2 006 999	2 091 611
Frais de matériel	433 558	401 061
Experts en assurance	35 508	44 657
Controlling des placements / Coût de révision	56 856	45 730
Frais de clarification des cas de prestation	31 691	42 756
Autres charges administratives	277 935	300 652
	2 842 547	2 926 467

8. Demandes de l'autorité de surveillance

Il n'y a pas de demande en cours de l'autorité de surveillance à ce jour.

9. Autres informations relatives à la situation financière

9.1 Découvert / Explication des mesures prises (Art. 44 OPP 2)

Il n'y a aucun découvert. Le degré de couverture s'élève au 31 décembre 2006 à 115,3 pour cent.

9.2 Liquidations partielles

Aucune liquidation partielle n'a eu lieu au cours de l'exercice.

9.3 Mise en gage d'actifs (securities lending)

Il n'y a pas eu de mise en gage d'actifs au cours de l'exercice.

9.4 Procédures juridiques en cours

A la fin 2006, trois cas de prestation étaient en cours de procédure juridique. Entre temps, la procédure juridique a pu être close.

10. Evénements postérieurs à la date du bilan

Il n'y a pas d'événements particuliers postérieurs à la date du bilan.

Appendice 1 / Liste des hôpitaux et institutions

Liste des hôpitaux et institutions

affiliés à la Fondation de prévoyance ASMAC, état au 1er janvier 2006

Argovie	Plan	Entreprise
aarReha Schinznach, Schinznach Bad	153	281
Gesundheitszentrum Fricktal, Rheinfelden	154	284
Kantonsspital Aarau AG, Aarau	153	276
Kantonsspital Baden AG, Baden	153	277
Klinik Barmelweid, Barmelweid	157	283
Klinik Schützen, Rheinfelden	40	628
Kreisspital für das Freiamt, Muri	154	279
Kurzentrums Rheinfelden, Rheinfelden	40	772
Pflegi Muri, Muri	154	292
Praxis Dr. Lauffer, Möriken	40	818
Praxis Dr. Schneider, Schinznach-Dorf	50	921
Praxis Dr. Simonett, Frick	40	810
Praxis Dr. Wicki, Nussbaumen	40	616
Psychiatrische Klinik Königsfelden, Brugg	153	278
Radiologiezentrum Fricktal AG, Möhlin	40	828
Regionalspital Leuggern, Leuggern	154	289
Reha Rheinfelden, Rheinfelden	154	286
RehaClinic Zurzach, Zurzach	159	288
Spital Menziken, Menziken	185	291
Spital Zofingen, Zofingen	154	280
SUVA Rehabilitationsklinik, Bellikon	189	294

Appenzell Rhodes-Extérieures	Plan	Entreprise
Spitalverbund AR, Kantonale Psychiatrische Klinik Herisau, Herisau	150	274
Spitalverbund AR, Kantonales Spital Heiden, Heiden	150	615
Spitalverbund AR, Kantonales Spital Herisau, Herisau	150	271

Bâle-Campagne	Plan	Entreprise
Ita Wegmann Klinik, Arlesheim	30	264
Kantonale Psychiatrische Dienste Liestal, Liestal	190	263
Kantonales Institut für Pathologie, Liestal	190	878
Kantonsspital Bruderholz, Bruderholz	190	261
Kantonsspital Laufen, Laufen	190	266
Kantonsspital Liestal, Liestal	190	262
Klinik Birshof, Münchenstein	40	899
Praxis Dr. Häfliger AG, Binningen	40	901
Praxis Dr. Thurthaler, Muttenz	40	807
Praxis Dr. Weber, Aesch	40	864
Swiss Migraine Trust Foundation, Bottmingen	30	843
Verein pädagogisch-therapeutischer Institutionen für weibliche Jugendliche Basel, Reinach	30	835
Vista-Klinik, Binningen	40	456

Bâle-Ville	Plan	Entreprise
Adullam - Stiftung, Basel	40	834
Arbeitsgruppe Schweiz im 20. Jahrhundert, Basel	194	252
Bethesda-Spital Basel, Basel	148	255
Bürgerspital Basel, Basel	194	249
Crossklinik AG, Basel	40	783
F. Hoffmann-La Roche AG, Basel (Betriebsärzte/-innen)	40	258
Felix Platter-Spital, Basel	155	246
Gemeindespital Riehen, Riehen	194	571
HMO Gesundheitsplan, Basel	171	506
MEDGATE AG, Basel	194	722
Praxis Dr. Brüderlin, Basel	40	792
Praxis Dr. Strub, Basel	50	833
REHAB Basel AG, Basel	194	510
Sanitätsdepartement Kanton Basel-Stadt, Basel	155	243
Schmerzlinik Kirschgarten, Basel	30	802
St. Claraspital AG, Basel	144	248
Stiftung Tumorbank, Riehen	30	847
Universitäre Psychiatrische Kliniken UPK, Basel	155	244
Universität Basel, Basel	194	242
Universitäts-Kinderspital beider Basel UKBB, Basel	194	602
Universitätsspital Basel, Basel	155	241
VDA Verein für Drogenarbeit, Basel	40	260

Berne	Plan	Entreprise
Akutspital Riggisberg, Riggisberg	117	198
Alters- und Pflegeheim Wattenwil, Wattenwil	40	842
ARUD Biel, Biel	109	185
Berner REHA Zentrum Heiligenschwendi, Heiligenschwendi	109	659
Bezirksspital Belp, Belp	50	193
City Notfall AG, Bern	30	908
Diagnostik AG der Spitäler Frutigen / Meiringen / Interlaken, Unterseen	109	773
FMI AG, Bezirksspital Oberhasli, Meiringen	109	170
FMI AG, Spital Frutigen, Frutigen	109	194
FMI AG, Spital Interlaken, Unterseen	109	168
Hôpital du Jura bernois SA, Moutier	169	172
Inselspital Bern, Bern	127	188
Kardiologische Praxis Dres. Chételat und Hagmann, Bern	40	742
Klinik Beau-Site AG, Bern	113	171
Klinik Bethesda, Tschugg	40	204
Klinik Linde AG, Biel	40	209
Klinik SGM, Langenthal	40	207
Klinik Sonnenhof AG, Bern	109	177
Kollegium für Hausarztmedizin KHM, Bern	188	631
Lindenhofspital, Bern	40	702
Medas Gmbh, Spital Interlaken, Interlaken	40	906
Medvantis, Bern	40	716
Neurorehabilitation Z.E.N., Biel	40	812
Orthopädisches Zentrum OZM, Münsingen	40	876
Partnerschaft Biel-Haiti, Biel	30	607
Praxis Bubenberg AG, Bern	30	819
Praxis Dr. Bretscher, Burgdorf	40	894
Praxis Dr. Burke, Thun	50	904
Praxis Dr. Henzi, Bern	40	913
Praxis Dr. Isenschmid, Aarwangen	50	897
Praxis Dr. Keller, Bern	40	851
Praxis Dr. Nidecker, Erlach	50	705
Praxis Dr. Nyffenegger, Uetendorf	40	459
Praxis Dr. Rentsch / Müller, Grindelwald	50	700
Praxis Dr. Rothenbühler, Lyss	40	869
Praxis Dr. Schmid, Belp	50	838
Praxis Dr. Sutter, Worb	40	663
Praxis Dr. von Rütte, Gümligen	40	845
Praxis Dr. Wyss, Langenthal	40	761
Privatklinik Reichenbach, Meiringen	30	433
Privatklinik Wyss AG, Münchenbuchsee	193	189
Psychiatrische Klinik Bellelay, Bellelay	127	417
Psychiatrische Klinik Münsingen, Münsingen	127	417
Psychiatrische Universitätsklinik Bern, Bern	127	417
Radio-Onkologiezentrum Biel, Biel	40	881
Regionales Spitalzentrum Aare-/Kiesental, Münsingen	118	176
Regionalspital Emmental, Standort Burgdorf, Burgdorf	109	169
Salem - Spital, Bern	113	858
Schönberg Gunten, Gunten am Thunersee	40	805
Spital Aarberg, Aarberg	109	192
Spital Bern-Tiefenau, Bern	117	190
Spital Bern-Ziegler, Bern	117	175

Berne	Plan	Entreprise
Spital des Seebezirks, Meyriez	40	885
Spital Thun-Simmental AG, Thun	109	167
Spitalzentrum Biel-Bienne, Biel	109	180
SRO Spital Region Oberaargau AG, Langenthal	109	166
swissmedic, Bern	40	203
Universität Bern, Bern	127	417
Universität Bern, Drittkredite, Bern	127	417
Verein für medizinische Assistenzberufe VMA, Bern	30	860
Wysshölzli, Herzogenbuchsee	40	525

Fribourg	Plan	Entreprise
CORALISA SA, Centre de Santé la Corbière, Fribourg	142	229
Spital des Sensebezirks, Tafers	40	231

Glaris	Plan	Entreprise
Kantonsspital Glarus, Glarus	135	221
Praxis Dr. Bendel, Niederurnen	30	754
Praxis Dr. Weber, Mels	40	799

Grisons	Plan	Entreprise
Alpine Kinderklinik Davos, Davos	40	340
Bündner Partnerschaft Haiti, Ilanz	30	909
Kreuzspital Chur, Chur	167	337
Ospidal Val Müstair, Sta. Maria Val Müstair	40	657
Praxis Dr. Buddeberg, Davos Clavadel	40	895
Praxis Dr. Mannhart, Churwalden	40	809
Praxis Dr. Egger, Klosters	50	686
Rätisches Kantons- und Regionalspital, Chur	167	329
Regionalspital Prättigau, Schiers	167	338
Regionalspital Surselva, Ilanz	202	328
Spital Davos, Davos Platz	40	539
Spital Oberengadin, Samedan	167	330
Stiftung für Kinder- und Jugendpsychiatrie, Chur	167	336
Zürcher Höhenklinik Davos, Davos Clavadel	100	335

Jura	Plan	Entreprise
Hôpital du Jura, Delémont	203	886

Lucerne	Plan	Entreprise
AAO AG, Sursee	40	437
Kantonales Spital Sursee-Wolhusen, Sursee	129	213
Kantonales Spital Wolhusen, Wolhusen	129	214
Kantonsspital Luzern, Luzern	129	212
Patienten-Heimversorgung, Luzern	40	917
Permanence Medical Center, Luzern	50	806
Praxis Dr. Estermann, Schötz/Dorfchärn	50	515
Psychiatriezentrum Luzerner Landschaft, St. Urban	129	215
Schweizer Paraplegiker-Zentrum, Nottwil	131	217
SolidarMed, Luzern	130	216

Neuchâtel	Plan	Entreprise
AIMS, Cernier	40	455
Hôpital de la Béroche, Saint-Aubin	40	586
Hôpital de La Chaux-de-Fonds, La Chaux-de-Fonds	176	389
Hôpital de la Providence, Neuchâtel	40	391
Hôpitaux Pourtalès, Neuchâtel	175	387

Nidwald	Plan	Entreprise
Kantonsspital Nidwalden, Stans	138	224

Obwald	Plan	Entreprise
Kantonsspital Obwalden, Sarnen	137	223

Schaffhouse	Plan	Entreprise
Kantonsspital Schaffhausen, Schaffhausen	149	267
Klinik Belair, Schaffhausen	30	270
Psychiatrische Klinik Breitenau, Schaffhausen	149	268

Schwyz	Plan	Entreprise
Aeskulap Klinik, Brunnen	50	801
Praxis Dr. Schmidt, Einsiedeln	40	889
Regionalspital Einsiedeln, Einsiedeln	134	891
Regionalspital Lachen, Lachen	134	219
Sozialpsychiatrischer Dienst, Goldau	139	645
Spital Schwyz, Schwyz	134	220

Soleure	Plan	Entreprise
Frauenpraxis Runa, Solothurn	40	875
Klinik Pallas AG, Olten	40	824
Praxis Dr. Ehrler, Luterbach	40	910
Praxis Dr. Kurt, Solothurn	40	882
RODIAG Diagnostic Centers, Olten	40	549
Solothurner Spitäler AG, Solothurn	143	903

Saint-Gall	Plan	Entreprise
Bürgerspital St. Gallen, St. Gallen	162	319
Forschungsstelle für Umweltbeobachtung, Rapperswil	187	503
Infomed Verlags-AG, Wil	40	206
Kantonale Laboratorien St. Gallen, St. Gallen	162	303
Kantonale Psychiatrische Dienste - Sektor Nord, Wil	162	310
Kantonale Psychiatrische Dienste - Sektor Süd, Pfäfers	162	309
Kantonales Spital Altstätten, Altstätten	162	308
Kantonales Spital Grabs, Grabs	162	305
Kantonales Spital Walenstadt, Walenstadt	162	311
Kantonales Spital Wattwil, Wattwil	162	313
Kantonsspital St. Gallen, St. Gallen	162	302
Klinik Valens, Valens	163	312
Lungenliga St. Gallen, St. Gallen	30	900
Orthopädie am Rosenberg, St. Gallen	30	839
Ostschweizer Kinderspital St. Gallen, St. Gallen	198	317
Praxis Dr. Bachmann, Bad Ragaz	40	782
Praxis Dr. Otremba, St. Gallen	40	712
Praxis Dr. Susanne Tanno, Weesen	40	915
Spital Linth, Uznach	162	304
Spital Wil, Wil	162	316
Stiftung Kinder- und Jugendpsychiatrische Dienste, St. Gallen	197	320
SVA St. Gallen, St. Gallen	30	852
Verein David, St. Gallen	40	763

Thurgovie	Plan	Entreprise
Humaine Klinik Zihlschlacht AG, Zihlschlacht	40	504
Kantonale Psychiatrische Klinik Münsterlingen, Münsterlingen	165	324
Kantonsspital Frauenfeld, Frauenfeld	165	322
Kantonsspital Münsterlingen, Münsterlingen	165	323
Klinik Schloss Mammern, Mammern	40	524
Praxis Dr. Böhm, Frauenfeld	40	831
Praxis Dr. Bucher, Frauenfeld	40	670
Praxis Dr. Högger, Kreuzlingen	40	916
Praxis Dr. Gugg, Frauenfeld	40	748
Praxis Dr. Häusermann, Dussnang	40	829
Praxis Dr. Zuppinger, Kreuzlingen	40	862
Psychiatrische Klinik Littenheid, Littenheid	40	325
Thurgauer Klinik St. Katharinental, Diessenhofen	165	533

Uri	Plan	Entreprise
Kantonsspital Uri, Altdorf	132	218

Vaud	Plan	Entreprise
Administration des Hospices cantonaux, Lausanne	170	530
Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Lausanne	170	354
Centre Hospitalier Yverdon Chamblon, Chamblon	169	364
Centre Pluridisciplinaire d'Oncologie, Lausanne	195	377
Département universitaire de médecine & santé communautaire, Lausanne	170	344
EHC-Hôpital de Morges, Morges	169	360
Fondation CRS, Lausanne	40	658
Fondation de Nant, Corsier-sur-Vevey	169	363
Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique SA GHOL, Nyon	169	373
Hôpital de Lavaux, Cully	169	462
Hôpital du Chablais, Aigle	169	370
Hôpital du Pays-d'Enhaut, Château-d'Oex	169	365
Hôpital Intercantonal de la Broye, Payerne	169	361
Hôpital Ophtalmique Jules Gonin, Lausanne	172	359
Hôpital Riviera, Vevey	169	358
Institut Universitaire Romand de Santé au Travail, Lausanne	195	357
Institution de Lavigny, Lavigny	169	362
Policlinique Médicale Universitaire, Lausanne	195	355
resHO réseau des soins Hospitaliers St. Loup Orbe La Vallée, Pompaples	169	368
Secteur psychiatrique Centre, Prilly	170	348
Secteur psychiatrique Nord, Yverdon	170	352
Secteur psychiatrique Ouest, Prangins	170	349
Université de Lausanne, Lausanne - Dorigny	195	343

Valais	Plan	Entreprise
Berner Klinik Montana, Montana - Vermala	199	383
Luzerner Höhenklinik, Montana	129	381
Oberwalliser Kreisspital, Brig	191	385
Policlinique de Verbier SA, Verbier	50	644
RZL Rehabilitationszentrum Leukerbad AG, Leukerbad	174	382
SUVA Clinique romande de réadaptation, Sion	189	673

Zoug	Plan	Entreprise
Center modern Liposuction, Zug	40	902
Diakonieverband Ländli, Oberägeri	30	718

Zurich	Plan	Entreprise
Airport Medical Center, Zürich-Flughafen	40	523
Anstellungen aus Treuhand, Zürich	101	841
Arbeitsgruppe Unfallmechanik, Zürich	40	911
ARUD Zürich, Zürich	50	165
Ärztegemeinschaft Hirslanden, Thalwil	200	756
Bezirksspital Affoltern, Affoltern am Albis	100	119
Diakoniewerk Neumünster, Zollikerberg	30	419
Drittmittel, Zürich	101	129
Forel Klinik, Ellikon an der Thur	30	155
Genes-4U AG, Zürich	30	837
Gesundheitsversorgung Zürcher Oberland - GZO, Wetzikon	100	125
Hinderer Holding AG, Oetwil am See	104	140
ipw Integrierte Psychiatrie Winterthur, Winterthur	102	731
Kantonsspital Winterthur, Winterthur	102	84
Kinder- und Jugendpsychiatrischer Dienst des Kantons Zürich, Zürich	102	90
Kinderspital Zürich, Zürich	100	120
Klinik am Zürichberg, Zürich	50	152
Klinik Hirslanden AG, Zürich	40	436
Klinik Susenberg, Zürich	40	569
Lungenzentrum Hirslanden, Zürich	30	890
MediX Ärzte AG, Zürich	30	811
MediX Gruppenpraxis AG, Zürich	30	872
Molecular Partners AG, Zürich	30	867
Nationalfonds, Zürich	101	735
Organisch-chemisches Institut Prof. Dr. J. A. Robinson, Zürich	196	110
Paracelsus-Spital, Richterswil	105	141
Praxis Dr. Schmid, Zürich	50	914
Praxis Dr. Angele, Elgg	40	662
Praxis Dr. Ben-Shmuel, Zürich	50	672
Praxis Dr. Bircher, Wetzikon	30	750
Praxis Dr. Hornung, Dietlikon	30	920
Praxis Dr. Küng, Zürich	50	671
Praxis Dr. Morger, Bassersdorf	30	907
Praxis Dr. Rösli, Winterthur	50	728
Praxis Dr. Sorg, Wallisellen	30	887
Praxis Dr. Stierlin, Andelfingen	50	868
Psychiatriezentrum Hard, Embrach	102	88
Psychiatriezentrum Männedorf PZM AG, Männedorf	30	823
Psychiatriezentrum Rheinau, Rheinau	102	87
Psychiatrische Universitätsklinik, Zürich	102	86
REGA Schweizerische Rettungsflugwacht, Zürich	192	156

Zürich	Plan	Entreprise
Sanatorium Kilchberg, Kilchberg	103	139
Schweizerisches Epilepsie-Zentrum, Zürich	100	123
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, Zürich	30	500
Seismo Verlag AG, Zürich	30	427
Spital Bülach, Bülach	100	111
Spital Limmattal, Schlieren	100	153
Spital Männedorf, Männedorf	100	122
Spital Uster, Uster	100	116
Spital Zimmerberg, Horgen	100	112
Spital Zollikerberg, Zollikerberg	100	114
Stadärztlicher Dienst, Zürich	107	147
Stadtspital Triemli, Zürich	107	146
Stadtspital Waid, Zürich	107	145
Stiftung SOMOSA, Winterthur	40	452
Universität Zürich (Vorsorgeplan Universität Zürich), Zürich	101	734
Universitätsklinik Balgrist, Zürich	100	121
Universitätsspital Zürich, Zürich	102	85
Verein für medizinische Qualitätskontrolle, Zürich	30	729
VSAO Sektion Zürich, Uster	30	877
Wilhelm Schulthess Klinik, Zürich	100	124
WintiMed AG, Zürich	171	873
Zürcher Höhenklinik Wald, Faltigberg-Wald	100	127



BDO Visura
Wirtschaftsprüfung

3001 Bern, Aarberggasse 33
Tel. 031 327 17 17, Fax 031 327 17 08
www.bdo.ch

Rapport de l'organe de contrôle

au Conseil de fondation de

Fondation de prévoyance ASMAC, Berne

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que les comptes vieillesse de la Fondation de prévoyance ASMAC pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que les comptes vieillesse incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations, le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives à la loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Les limites réglementaires des placements part des fonds étrangers conformément à l'art. 55 OPP2 lit. e) ont été dépassées des 5,8 % à la date du bilan (cf. présentation dans l'annexe aux comptes annuels chiffres 6.3).

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements à l'exception de la situation présentée dans le paragraphe précédent en relation avec les placements part de fonds étranger.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Berne, le 21. mai 2007

BDO Visura

André Fässler

Expert-comptable diplômé

Thomas Stutz

Expert-comptable diplômé
Auditeur responsable

Annexes

Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)